



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Le Syndicat Mixte du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays d'Auch révisé son projet de territoire**

Malgré le contexte sanitaire peu favorable, une cinquantaine d'élus ont participé à la Conférence des Maires du Pays d'Auch qui se tenait lundi 27 juin 2022.

La présidente du Pays d'Auch, Céline SALLES, avait invité les 135 maires à échanger sur le projet commun du territoire et sur ses évolutions ainsi que sur les nouveaux dispositifs contractuels. En effet, depuis sa validation en 2018, le projet de territoire a connu des changements avec l'émergence du projet de Parc Naturel Régional (PNR) de l'Astarac sur la partie sud du territoire.

Voici le déroulé des interventions :

- Le projet de territoire : les avancées de 2018 et la nouvelle donne pour demain (intervention du cabinet PLACE)
- Le Contrat Territorial Occitanie (CTO) par Murielle ABADIE, Vice-Présidente de la Région Occitanie.
- Le focus Fond Européen de Développement Régional (FEDER) : objectif 5. Promouvoir le rééquilibrage territorial en réduisant les disparités et en valorisant les ressources.
- La candidature du Pays d'Auch à la future programmation LEADER

On note la présence à cette conférence de Madame Muriel ABADIE représentante de la présidente de la Région Occitanie et une forte mobilisation des maires du Pays d'Auch.

Dès l'ouverture de la réunion, Madame SALLES soulignait que cette instance se voulait avant tout un lieu de concertation, de dialogue et d'information entre le Pays d'Auch et les maires.

L'actualisation du projet de territoire de 2018 a été le premier point abordé lors de cette conférence et présenté par Marion Hoefler du cabinet Place.

Voici les grands types d'action apparents qui doivent structurer ce nouveau projet :

- La revitalisation des bourgs ;
- Les actions en faveur de la transition écologique et énergétique du territoire ;
- Les services à la population ;
- Les filières économiques structurantes et le désenclavement.

Mais aussi prendre en compte les actions émergentes qui méritent de prendre plus de place dans ce projet de territoire actualisé comme :

- Les mobilités (durables)

- La formation
- Le maintien de l'économie de proximité
- Le tourisme
- La santé

La Présidente a également rappelé la nécessité de consulter le PETR en amont de la réalisation des projets pour garantir la possibilité d'accéder aux différents dispositifs de financement.

Puis, la présentation du CTO a permis pour Madame ABADIE de rappeler les ambitions à moyen terme de la région, avec comme fil rouge la transition écologique.

La suite de la réunion a porté sur les dispositifs de financements européens, qui viennent renforcer les dispositifs nationaux, régionaux et départementaux. C'est dans ce cadre que la Présidente a annoncé aux maires du territoire que la candidature du PETR à la future programmation LEADER 2023-2027 a été retenue par la région sur un périmètre de 134 communes éligibles.

Un focus sur l'objectif stratégique territorial du FEDER a permis de présenter ce fonds aux participants à la conférence. Cela a été l'occasion de comprendre la stratégie mise en place par la région concernant l'approche multi-fonds et de savoir sur quel dispositif positionner leurs projets.

L'actualisation du projet de territoire du Pays d'Auch a été aussi l'occasion pour la présidente de rappeler le rôle de Guichet Unique du PETR et d'appuyer son rôle d'accompagnement et d'ingénierie financière.

Après 2H de présentation, il était temps pour la Présidente Céline SALLES de remercier les participants présents à cette Conférence des Maires qui initie une concertation des acteurs locaux sur les projets à venir.



Contact presse :  
Evelyne LACOSTE  
07.64.87.79.63  
contact@pays.auch.f